



REDUCTION DES RISQUES URBAINS EN HAITI :

TABLE VERTE GRAND SUD

CARTOGRAPHIE MULTIRISQUES & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

***Auberge du Rayon Vert
Port Salut le 30 Mars 2017***



Rappel du contexte et des objectifs

Mise en place d'une politique de prévention des risques naturels en Haïti, dont l'objectif est d'assurer la sécurité des personnes, des biens et la pérennisation des investissements de reconstruction en anticipant les phénomènes naturels.

Cette politique **repose sur la mise en place d'une méthodologie et d'outils** qui serviront de standard national dans tout projet d'urbanisation et d'aménagement urbain dans le cadre du projet «**Réduction des Risques naturels dans les zones urbaines**».



DES OUTILS POUR UNE STRATEGIE GLOBALE DE PREVENTION DES RISQUES

Rappel du contexte et des objectifs



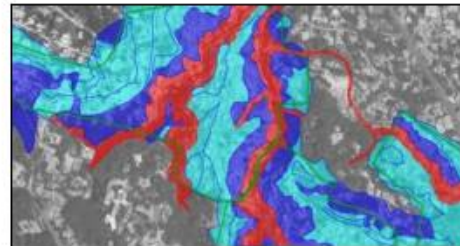
LA PRÉVENTION



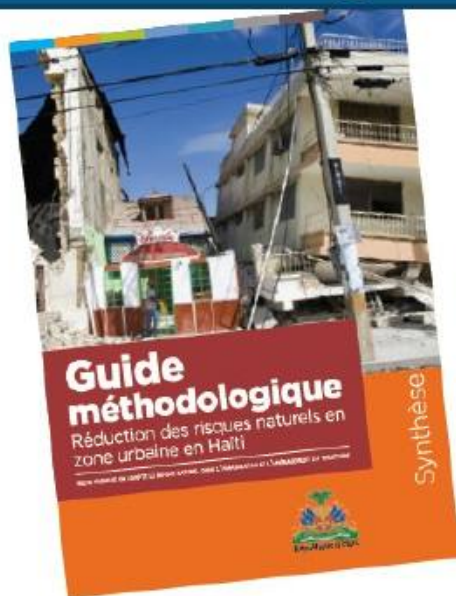
LA PROTECTION



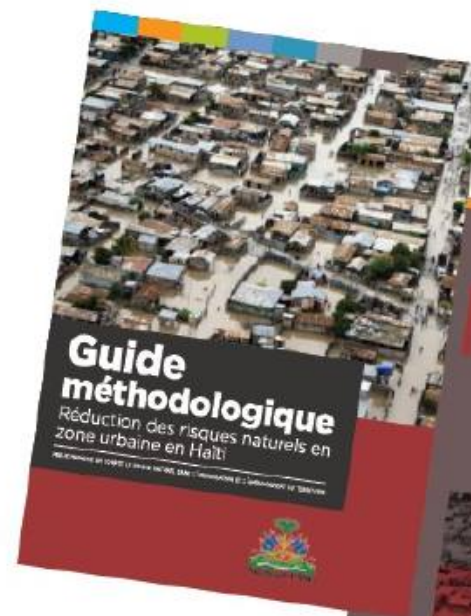
LA SAUVEGARDE



RESULTAT 1 : Deux guides pour couvrir un large public



Une synthèse présentant les grandes étapes de la gestion des risques naturels.



Un guide technique complet et une boîte à outil intégrant des méthodologies précises et des clefs pour agir.

<http://www.mpce.gouv.ht/fr/nouvelles/guide-methodologique-reduction-des-risques-naturels-en-zone-urbaine-en-haiti>



APPLICATION PILOTE DANS LA GRAND'ANSE

RESULTAT 2 : Cartographie multirisque dans la Grand'Anse

La prévention par la mise en place de cartographies informatives des phénomènes naturels à risques



INONDATION

Débordements des cours d'eau dans les plaines, inondant et parfois emportant des quartiers entiers



MOUVEMENT DE TERRAIN

Ravinements, chutes de pierres, effondrements... touchant souvent des lieux où ce risque est clairement identifié



SISMIQUE

Tremblements de terre, dont les conséquences terribles peuvent être réduites grâce à des mesures de prévention

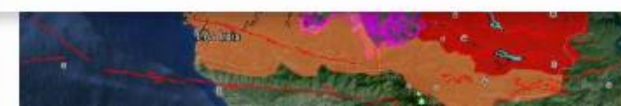
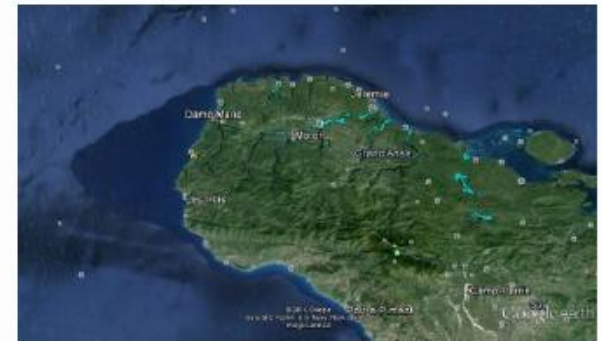


TSUNAMI ET SUBMERSION LITTORALE

Quand la mer pénètre sur les terres émergées...

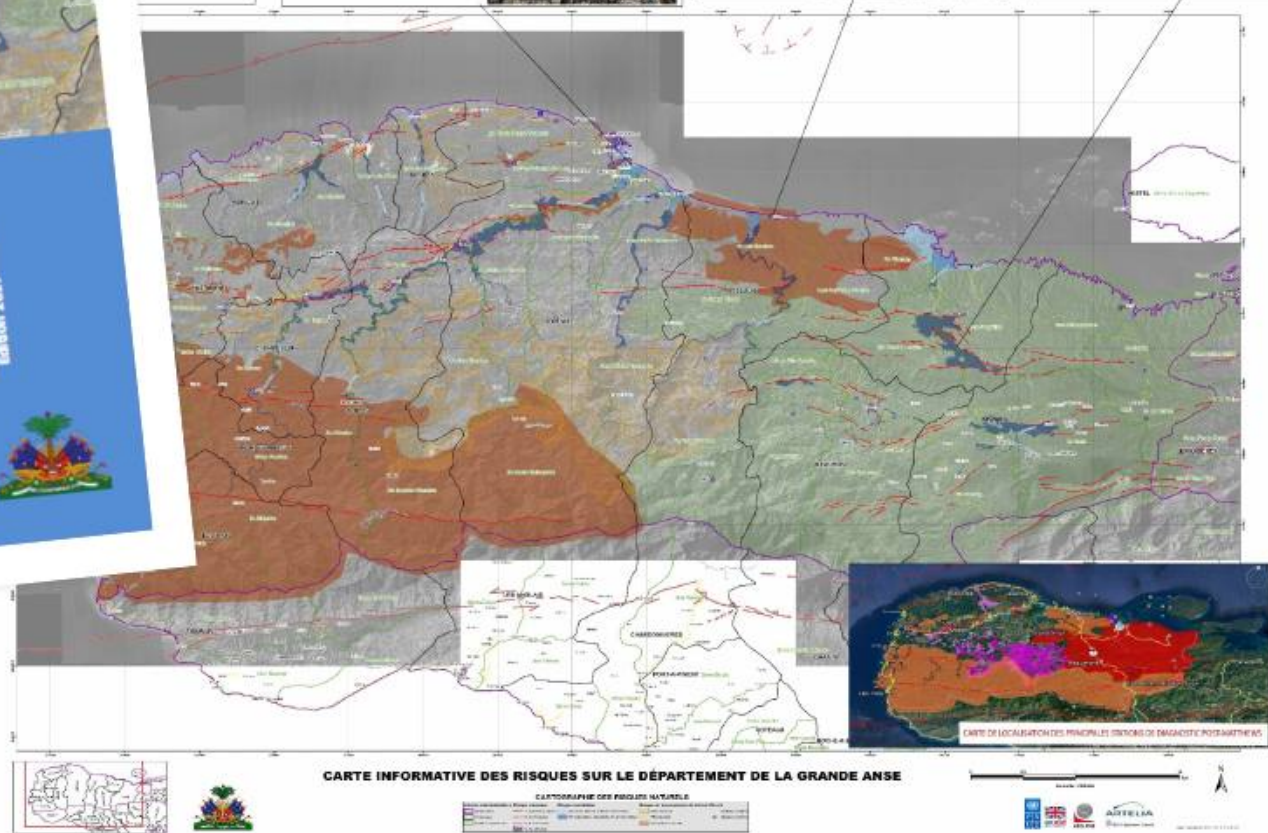
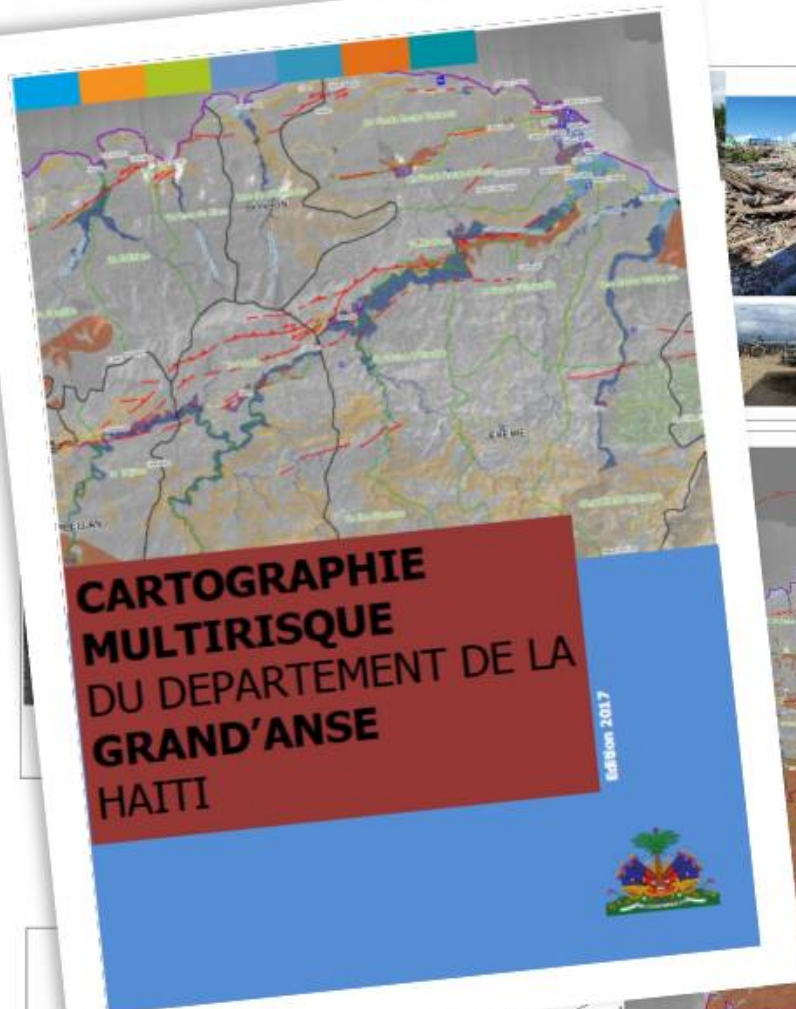


SYNTHESE :
Carte multirisques

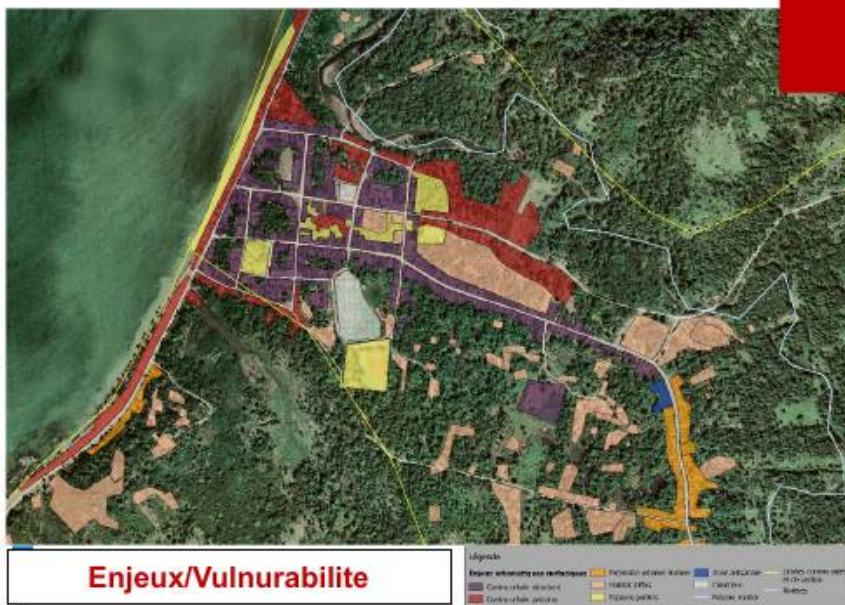
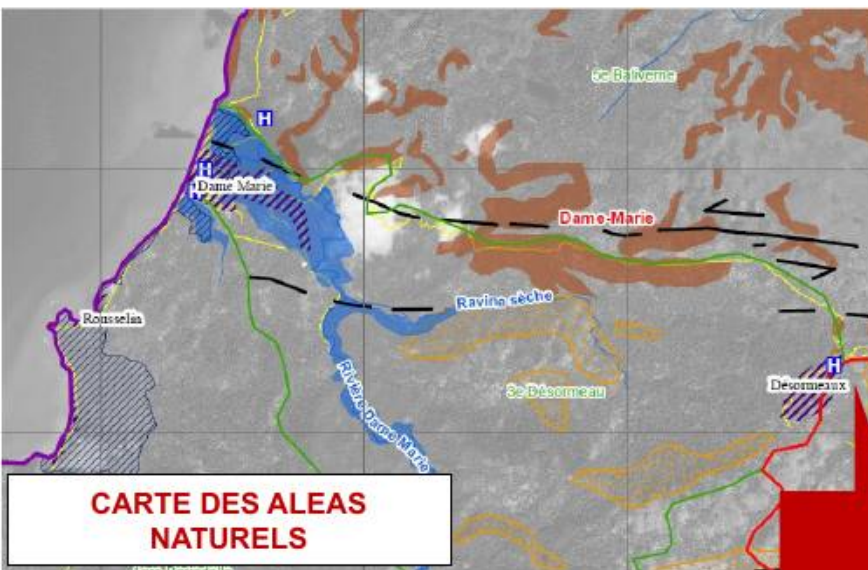


RESULTAT 2 : Cartographie multirisque dans la Grand'Anse

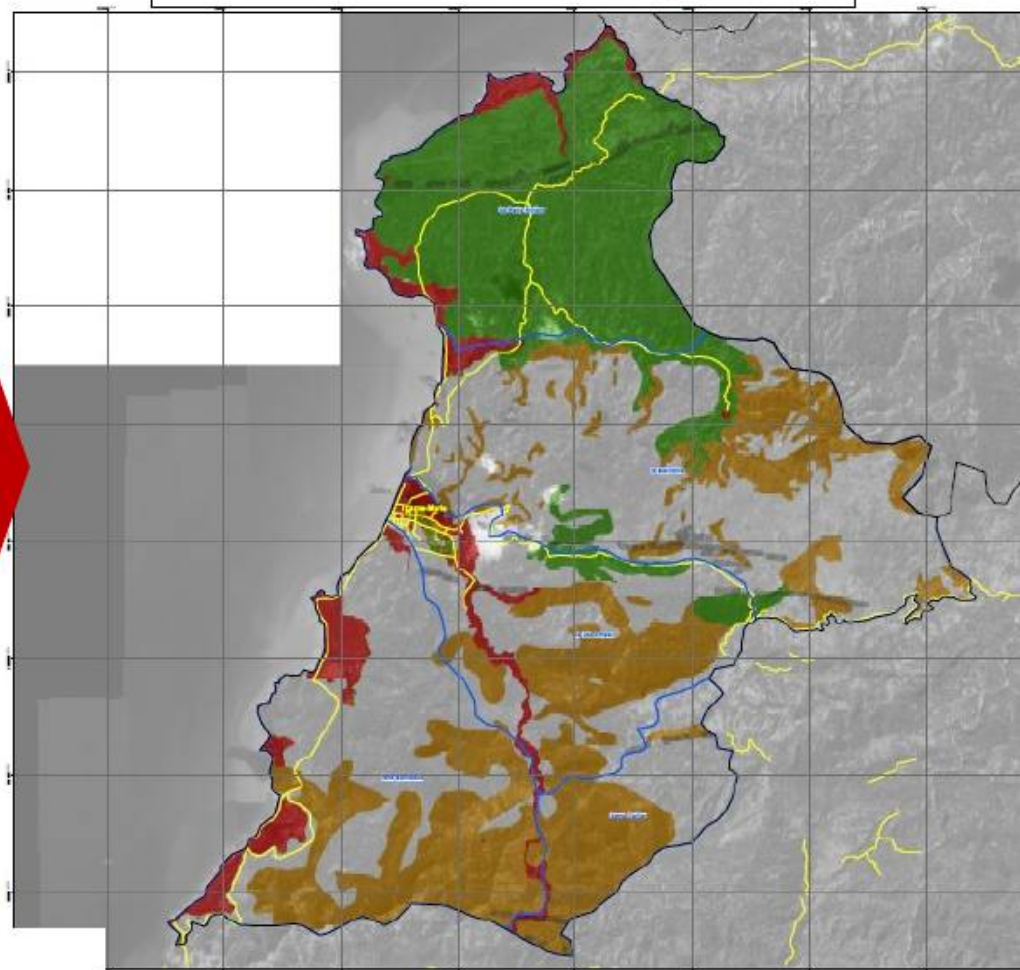
COHERENCE ENTRE LA CARTOGRAPHIE MULTIRISQUES ET LES DESORDRES POST-MATTHEWS



RESULTAT 3 : PLAN DE PREVENTION ET DE REDUCTION DES RISQUES



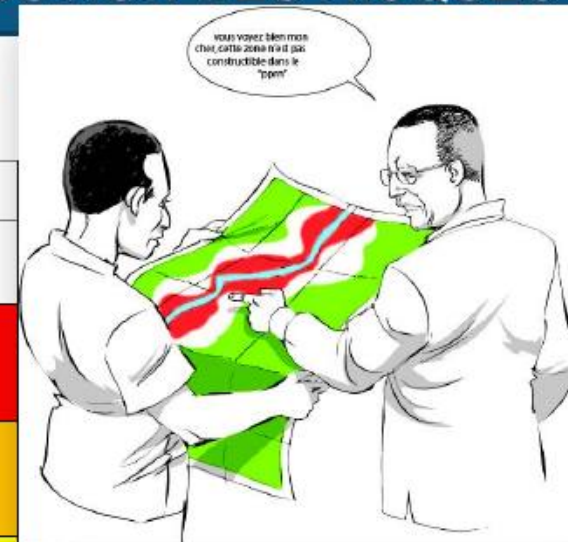
ZONAGE DES RISQUES



RESULTAT 3 : PLAN DE PREVENTION ET DE REDUCTION DES RISQUES

Orientation du développement urbain par la prise en compte des aléas et des enjeux

Aléas	Mesures de prévention	Espaces non urbanisés	Espaces urbanisés	
			Non protégés par une parade ou mitigation et/ou parade inefficace	Protégés par une parade (efficace et surveillée) ou mitigation
Aléa très fort (4)	Impossible techniquement	Inconstructible		
Aléa fort (3)	Difficiles techniquement ou très coûteuses	Inconstructible		Inconstructible sauf exceptions strictes (C1, C4, C5)
Aléa moyen (2)	Coûteuses généralement à maîtrise d'ouvrage collective	Inconstructible	Inconstructible (exceptionnellement constructible sous conditions, après mise en œuvre de mesures de protections collectives) (C1, C4, C5)	Constructible sous conditions de réalisation d'ouvrages de protection et de surveillance (C2, C3)
Aléa faible (1)	Coût modéré, généralement à maîtrise d'ouvrage individuelle	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention. Inconstructible en cas de danger humains (A1)	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention individuelles (A1)	Co d'



Le zonage et les règles

Les zones rouges où le risque est jugé fort à très fort.

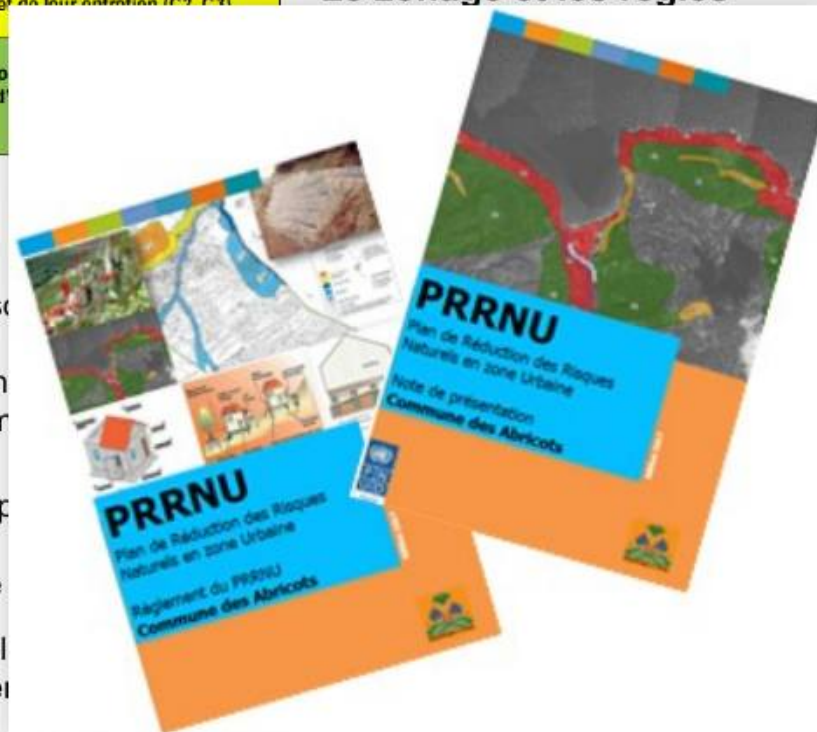
Dans ces zones, le principe général est l'interdiction. Les objectifs sont :

- L'interdiction de toutes constructions nouvelles.
- L'amélioration de la sécurité des personnes et la non-augmentation des risques.
- La réduction de la vulnérabilité des constructions et des aménagements existants.

Les zones vertes où le risque est plus modéré. Les principes sont :

- De réglementer la construction.
- De viser la réduction du risque par une diminution significative de la vulnérabilité des constructions et des aménagements existants.

Des zones jaunes ou orange où le risque est présent mais sur lequel il est possible d'agir pour réduire ce risque. Sur ces zones, et après réalisation des aménagements possibles, la construction est autorisée.



RESULTAT 3 : PLAN DE PREVENTION ET DE REDUCTION DES RISQUES

Protection de l'environnement



RESULTAT 4 : Plans de relèvement post-cyclone

Objectifs

- Outil d'aide à la prise de décision pour les élus et techniciens communaux afin d'organiser et de coordonner les interventions en réponse au cyclone Mathieu
- Première étape vers le Plan Communal de Développement que la Commune souhaiterait élaborer sur une vision long terme du développement du territoire
- Support technique basé sur le Plan de Réduction des Risques (PRR) qui identifie les zones constructibles, celles devant faire l'objet d'interventions de mitigation pour être urbanisables et celles dont le risque est trop élevé pour être constructibles



Approche

➤ participative

Atelier impliquant les élus et cadres municipaux, la DPC, des

Ministères sectoriels, les représentants de la société civile, des organisations

nationales et internationales

Trois secteurs couverts:

➤ **Logement** : bâti / déplacés / zones urbanisables

Infrastructures et services de base : axes de transport, eau / drainage

électricité, gestion des déchets, écoles, centres de santé etc.

Economie : production agricole, pêche, artisanat, commerce

Quatre axes d'analyse :

➤ **Diagnostic** : évaluation des dégâts, état du secteur pré cyclone

Options : courts / moyen / long termes

Supports opérationnels:
Outil légal, administratif, technique, gouvernance

Synthèse : axes prioritaires sur court, moyen, long termes

RESULTAT 5 : Documents d'information préventives

L'information préventive a pour objectif :

- D'**informer** sur la réalité des risques et leurs impacts sur le territoire, de donner à voir les conséquences pour faire prendre conscience à la population de cette réalité.
- De **sensibiliser** les acteurs sur leurs droits, leurs devoirs, l'importance de leur participation dans la gestion des risques
- De **mobiliser** les acteurs pour les inciter à agir à leur échelle par des actions de prévention, de réduction de leur vulnérabilité (respect des consignes d'alerte...).

Par ces actions, il s'agit de :

- Apprendre à la population à vivre avec et être capable d'adopter les bons réflexes pour se mettre à l'abri.
- Augmenter la capacité des communautés à faire face aux risques grâce à l'amélioration des connaissances sur les phénomènes.
- Garantir l'efficacité de l'organisation de Protection Civile en évitant de laisser les incertitudes, les rumeurs, la panique, les sur-accidents compromettre la gestion d'une crise.
- L'information préventive se décline à plusieurs échelles (du département à l'individu) et par des entités institutionnelles responsables.



Application « pilote » du Guide national dans la Grand'Anse

Cartographie multirisques du département de la grande Anse (Département)

Plans de Réduction des Risques Naturels – PRRN- (6 communes)

Dossier d'information Départemental sur les risques Majeurs (Département)

Plans de Relèvement post-cyclone (6 communes)

Dossier d'information Communal sur les risques Majeurs (12 communes)

Les Bons Reflexes (panneaux + livret) (12 communes)

Dépliants d'information Communal sur les risques Majeurs (12 communes)

CONCLUSIONS

- **Renforcer le leadership des communes dans le relèvement et le développement territorial : capitaliser sur la connaissance actuelle sur les risques**
- **Intégrer les outils de réduction des risques dans l'aménagement via un Plan Communal de Développement**
- **Compléter cet exercice (PRR et Plan de Développement) dans les six autres communes de département et répliquer cette démarche dans tous les autres départements.**
- **Mettre en œuvre les axes prioritaires identifiés dans le Plan de relèvement pour améliorer les conditions de vie de la population et relancer l'économie locale**
- **Generaliser ce type d' études sur le reste du territoire haitien**

